

FISAC sur le Plateau de Caux-Maritime

Les vitrines se font belles

Il y a deux ans, le Pays Plateau de Caux-Maritime signait un contrat FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) visant à apporter une aide à l'amélioration du commerce et de l'artisanat sur son territoire, qui regroupe les communautés de communes de Doudeville, Yvetot, Yerville, Fontaine-le-Dun et Cany-Barville/Saint-Valery-en-Caux. Cette aide s'adresse aux petits commerces et artisanat désireux d'effectuer des travaux d'investissement dans leur commerce. « Cela peut concerner un laboratoire de boulangerie ou une vitrine de boulangerie ou encore la rénovation d'ateliers artisanaux », explique Guillaume Mathon, chargé de mission pour le Pays.

19 enseignes aidées

Ce FISAC rural est doté d'une enveloppe de quatre cent mille euros (180.000 € par l'Etat, 40.000 € par les Fonds européens, 100.000 € par le Département, 80.000 € par le Pays). Les élus ont souhaité répartir cette aide à hauteur de 80.000 € par communauté de communes. La ville d'Yvetot, qui mène son propre FISAC, n'est pas incluse dans le dispositif. Les enseignes, quant à elles, doivent déposer leur dossier via leurs Chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie ou Chambre de métiers et de l'artisanat). « A terme, une soixantaine de commerces et d'artisans seront concernés », estime Guillaume Mathon. L'opération se terminera en 2008. Jusqu'alors, dix-neuf dossiers ont été traités, 110.000 € attribués. La subvention attribuée en fonction du montant des travaux peut atteindre trente-cinq pour cent du montant total des travaux, dans la limite de dix mille euros.

Egalité, disparités

Même si l'égalité de répartition de l'enveloppe a été prononcée dès le départ, la demande ne semble pas la même d'un secteur à l'autre : neuf dossiers proviennent d'enseignes de communauté de communes de la



Isabelle Géron : la cuisine de son restaurant va profiter de l'aide du FISAC

Côte d'Albâtre, quatre de Plateau de Caux - Fleur de Lin, six de Yerville - Plateau de Caux. Aucun d'Entre mer et lin, aucun de la région d'Yvetot. « Des dossiers sont en cours de montage sur ce secteur, note Guillaume Mathon. L'opération se poursuit, il reste des subventions à attribuer », les dossiers présentés par la Chambre de commerce et d'industrie sont, quant à eux, deux fois plus nombreux que les demandes relevant de la Chambre de métiers. Un premier bilan du FISAC rural sera présenté aux délégués du Pays Plateau de Caux-Maritime le 26 mars prochain.

Un coup de pouce apprécié

Gilles et Isabelle Géron viennent de se voir attribuer cette aide. Depuis quatre ans, ils tiennent le bar-restaurant du Commerce, derrière la mairie de Doudeville, et souhaitent faire de ce lieu une brasserie-restauration-traiteur à part entière, sans l'activité bar. « Notre projet était de refaire l'enseigne, la salle de bar, la plonge, installer un lave-vaisselle et un lave-verres, précise Gilles Géron. Alors que nous avons ce pro-

jet, nous avons entendu parler du FISAC avec la Chambre de commerce, alors on s'est lancé dans la démarche l'an passé ». La commission de pilotage a statué sur le dossier en février dernier : il sera subventionné à hauteur de 35 % de l'investissement total. Les modifications interviendront donc prochainement. Un coup de pouce non négligeable que le commerçant a apprécié. « En faisant évoluer les locaux, on se rapproche de la demande, expliquent Gilles et Isabelle Géron. Il y a bel et bien une demande pour l'arrière-pays en matière de tourisme. Notre clientèle est locale, régionale, mais aussi parisienne et étrangère. Inciter à développer le tourisme et aider au développement du commerce vont ensemble », pensent-ils. Ils viennent d'ailleurs de se lancer dans des démarches de qualité dans cette optique-là.

■ MARYLISE NANCEL

Les commerçants et artisans intéressés peuvent prendre contact avec la CCI de Rouen au 02.35.14.38.23 ou avec la CMA 76 au 02.32.18.23.35.